

Communiqué de presse de Guillaume Peltier, député de Loir-et-Cher et président du groupe de la droite et du centre à la Région Centre-Val de Loire

Guillaume Peltier demande un moratoire régional immédiat sur la construction d'éoliennes

« *C'est un grand art que de vendre du vent* » écrivait Baltasar Gracián avec une rare prescience au XVII^{ème} siècle.

La lutte contre le changement climatique est une urgence vitale, le grand défi de l'humanité pour ce XXI^{ème} siècle ; elle nécessite la mise en œuvre de transformations majeures dans nos modes de production, de consommation, de déplacement.

L'écologie est une science, et non une idéologie. Ici plus qu'ailleurs, parce que le sort des générations futures est en jeu, les postures doivent faire place à la lucidité. Si la majorité faisait preuve de pragmatisme, les expériences menées ailleurs en la matière la conduiraient à changer radicalement de cap.

Chez nos voisins d'outre-Rhin, la crise de l'éolien « *remet en cause le succès de la transition énergétique en Allemagne* » selon les mots d'Hermann Albers, président de la fédération allemande de l'énergie éolienne, dans un pays qui ferme ses réacteurs nucléaires avant ses centrales au charbon.

La Californie, qui a également décidé de se couvrir de champs de panneaux solaires et éoliens pour mieux sortir du nucléaire, fait désormais face à des coupures de courant chaque fois que le soleil et le vent viennent à manquer. Pour les Californiens, le rêve des énergies intermittentes est devenu un cauchemar permanent.

Ces erreurs, nous les connaissons, elles sont chiffrées et documentées. Pourtant, le Conseil régional s'obstine à vouloir les reproduire, au mépris de l'intérêt général, du temps long, et du bon sens.

Ainsi, dans le SRADDET de décembre 2018, la majorité déclarait vouloir « *atteindre 100% de la consommation d'énergies couverte par la production régionale d'énergies renouvelables et de récupération en 2050* ». Parmi les mesures déclinées, la Région renoncerait aux 12 réacteurs nucléaires compris sur son territoire, et multiplierait par huit la production d'énergie éolienne entre 2014 et 2050. Hélas, les mêmes causes produiront les mêmes effets : le pays des Lumières sera-t-il demain plongé dans l'obscurité ? Ou des centrales à combustibles fossiles viendront-elles au chevet de la transition écologique de la Région ?

Ces effets contre-productifs sur le plan écologique résultent également d'une durée de vie estimée à seulement 20 ans, de la mobilisation d'environ 1.500 tonnes de béton armé pour chaque éolienne, qui subsistent une fois celle-ci démantelée, en plus de déchets difficiles et à onéreux à traiter.

Par ailleurs, cette politique énergétique est un gouffre pour les finances publiques et n'a aucun sens dans un pays et une Région surendettés. Ainsi, le concours total de l'Etat aux éoliennes serait estimé entre 72,7 et 90 milliards d'euros depuis les années 2000, selon la Commission de régulation de l'énergie. A titre de comparaison, la construction de l'ensemble du parc nucléaire français aurait coûté environ 80 milliards d'euros au contribuable, pour des résultats incomparables.

Enfin, les champs d'éoliennes broient en série oiseaux et chauves-souris, pourtant indispensables à nos écosystèmes, et défigurent la beauté harmonieuse des paysages de nos provinces.

Doit-on détruire la nature au nom du respect de la nature ? Doit-on sacrifier la qualité de vie des ruraux au nom d'une idéologie inefficace et ruineuse ? Les lubies des Verts, qui dictent en fait la politique régionale, doivent-elles primer sur le principe de réalité ?

Pourtant, tant d'autres énergies renouvelables mériteraient d'être mises à l'honneur, à l'instar de la méthanisation ; tant d'autres sources d'énergies seraient des instruments formidables aux mains d'une majorité audacieuse, qui considérerait le progrès scientifique comme une chance, à l'instar du nucléaire de 4^{ème} génération ou de l'hydrogène.

Guillaume Peltier demande à la Région de mettre en place un moratoire immédiat sur la construction d'éoliennes en Centre-Val de Loire. Il déposera une proposition de loi en ce sens à l'Assemblée nationale visant à imposer un moratoire sur les éoliennes sur tout le territoire et n'autorisant leur construction que dans un cadre exceptionnel et sous deux seules conditions : le vote favorable d'un conseil municipal et le vote favorable d'un référendum local.

Face aux idéologues, lançons la révolution du bon sens.

Contact presse : Constance de Pelichy (06 52 01 00 01, cdepelichy45@gmail.com)